

Les 30 ans des Veuzous de la Presqu'île Samedi 23 septembre 2023

REGLEMENT DU CONCOURS

1 Règlement du concours « Duo Veuze et compagnie »

Article 1.1 Les instruments

- Les duos devront obligatoirement intégrer une veuze dans la formation.
- Seront acceptés tous les instruments, même électriques
- Le concours sera ouvert aux instruments identiques
- Le chant sera autorisé.

Article 1.2 Déroulement du concours

- Le concours se déroulera en une seule épreuve.
- La prestation durera six minutes au maximum, installation sur scène comprise.
- Les airs devront être issus du répertoire traditionnel collecté en presqu'île . (De nombreux airs et chansons sont consultables sur le site : <https://traditionsorales.jimdofree.com/>)
- Un bonus pourra être accordé pour l'originalité, (voire l'extravagance) du duo !
- Les candidats devront présenter les airs interprétés au jury avant le début de leur prestation.

2 Règlement du concours « Chant et compagnie »

Article 2.1 Chant et instruments

- Les duos devront obligatoirement intégrer un chanteur ou une chanteuse dans la formation.
- Seront acceptés tous les instruments, même électriques.
- Le concours sera ouvert aux duos de chanteurs

Article 2.2 Déroulement du concours

- Le concours se déroulera en une seule épreuve.
- La prestation durera six minutes au maximum, installation sur scène comprise.
- Les chants devront être issus du répertoire traditionnel collecté en presqu'île . (De nombreux airs et chansons sont consultables sur le site : <https://traditionsorales.jimdofree.com/>)
- Un bonus pourra être accordé pour l'originalité, (voire l'extravagance) du duo !
- Les candidats devront présenter les chants interprétés au jury avant le début de leur prestation.

3 Pour les deux concours

Article 3.1 Représentation du jury

- Le jury est composé de juges (chanteurs, sonneurs, danseurs, musiciens ou de personnalités reconnues dans le domaine musical ou encore d'artiste non musicien) compris entre 3 et 5 membres.
- Les candidats qui participent au concours reconnaissent de fait le jury compétent. A ce titre, ses décisions solidaires demeurent sans appel.

Article 3.2 Système de notation

Les épreuves sont notées sur des critères tels que

- la justesse, la tonalité, le mariage original des instruments.
- le rythme, l'expression mélodique, la sensibilité, la nuance.
- l'expression traditionnelle, le style, la dansabilité.
- la construction de la suite.
- la complicité, l'audace et la créativité du duo.

Article 3.3 Résultats

- A l'issue de la dernière prestation, les membres du jury se réunissent pour délibérer.
- Les résultats et la remise des prix seront donnés avant le fest-noz qui suivra.
- Tous les concurrents bénéficieront de l'entrée gratuite au fest-noz.

Renseignements, inscriptions,

Sur le site <http://www.lesveuzousdelapresquile.fr/> ou au 06.82.43.95.54